

Regards sur la société canadienne

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

par Katherine Wall et Shane Wood

Date de diffusion : le 22 août 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

par Katherine Wall et Shane Wood

Remerciements

Mille mercis à Carl James, Ph. D., de l'Université York, et à Malinda Smith, Ph. D., de l'Université de Calgary, pour leurs conseils d'experts sur le contenu de cet article.

Aperçu de l'étude

Fondée sur les données du Recensement de 2021, la présente étude porte sur le plus haut niveau de scolarité et les gains de la population noire née au Canada, et ce en se concentrant sur trois groupes : 1) les personnes ayant au moins un parent né en Afrique (origine africaine); 2) celles ayant au moins un parent né dans les Caraïbes (origine caribéenne); et 3) celles dont les parents sont tous deux nés au Canada (origine canadienne). Des comparaisons sont établies avec la population non racisée et non autochtone de deuxième génération et de troisième génération ou plus. L'étude présente une analyse descriptive des données démographiques et des caractéristiques relatives à la scolarité des trois populations noires nées au Canada, suivie d'une analyse de régression permettant d'examiner les facteurs influant sur les gains, notamment le plus haut niveau de scolarité, les caractéristiques professionnelles et d'autres facteurs.

- Le plus haut niveau de scolarité des populations noires nées au Canada diffère grandement entre les groupes. Par exemple, la proportion de la population noire d'origine africaine détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat s'élève à 46 %; dans la population noire d'origine caribéenne, celle-ci s'élève à 27 %, et dans la population noire d'origine canadienne, à 16 %.
- Une fois l'âge pris en compte, tous les groupes d'hommes noirs ont des gains inférieurs aux hommes non racisés de troisième génération ou plus. Les hommes noirs d'origine canadienne affichent l'écart de gains le plus marqué (-16 300 \$) et les hommes noirs d'origine africaine, l'écart de gains le plus faible (-8 500 \$). Les femmes noires d'origine canadienne (-9 500 \$) et d'origine caribéenne (-1 300 \$) affichent aussi des gains inférieurs à ceux des femmes non racisées de troisième génération ou plus, tandis que les femmes noires d'origine africaine gagnent davantage (+3 100 \$).
- Chez les femmes comme chez les hommes, les écarts relatifs au plus haut niveau de scolarité sont associés à un écart de gains d'environ 8 000 \$ entre les populations noires d'origine africaine et d'origine canadienne, après la prise en compte d'autres facteurs.
- Les écarts relatifs au plus haut niveau de scolarité sont liés à des gains plus élevés chez les femmes (+4 500 \$) et les hommes noirs (+3 500 \$) d'origine africaine ayant un haut niveau de scolarité, et à des gains plus faibles chez les femmes (-3 800 \$) et les hommes noirs (-4 500 \$) d'origine canadienne ayant un faible niveau de scolarité, comparativement à leurs homologues non racisés de troisième génération ou plus. Les écarts de gains ayant trait au plus haut niveau de scolarité sont moindres chez les femmes noires (+1 200 \$) et les hommes noirs (-400 \$) d'origine caribéenne, ceux-ci ayant un niveau de scolarité plus similaire à celui de la population non racisée de troisième génération ou plus.

- Malgré leur diversité en termes de niveau de scolarité et d'autres caractéristiques, tous les groupes de population noire affichent des écarts de gains (allant de 1 400 \$ à 4 100 \$) liés au fait d'occuper des postes de niveau inférieur à leur niveau de scolarité et au fait d'être moins susceptibles d'occuper un emploi à temps plein toute l'année, comparativement à la population non racisée de troisième génération ou plus. Chez les hommes d'origine africaine et les femmes d'origine caribéenne, l'effet négatif de ces différences sur la rémunération est plus marqué que l'effet positif d'un niveau de scolarité plus élevé.
- De plus, l'ensemble de la population noire affiche des écarts de gains (allant de 2 900 \$ à 8 300 \$) que les facteurs examinés dans le cadre de l'analyse de régression n'ont pas permis d'expliquer. Les écarts de salaire entre les travailleurs noirs et les travailleurs non racisés occupant les mêmes postes pourraient constituer un facteur expliquant ces écarts. Les effets inexpliqués étaient plus marqués chez les hommes noirs que chez les femmes noires, et ce, dans tous les trois groupes de la population noire.

Introduction

De hauts niveaux de scolarité, surtout dans le cas d'études faites au Canada, sont habituellement liés à de meilleures conditions d'emploi et à des gains plus élevés. Cependant, même si la population noire née au Canada âgée de 25 à 54 a un niveau de scolarité (29 % détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat) comparable à celui de la population non racisée née au Canada (28 %), celle-ci gagne seulement 0,76 \$ pour chaque dollar gagné par leurs homologues non racisés nés au Canada. Cette disparité en matière de revenu d'emploi, qui vise les membres canadiens de tout groupe racisé, se classe derrière celle visant les Latino-Américains, qui constitue la plus importante disparité observée puisque ces derniers gagnent en moyenne 0,71 \$ pour chaque dollar gagné par la population non racisée née au Canada.

La recherche antérieure a fait état des désavantages socioéconomiques subis par la population noire née au Canada, notamment par celle dont les deux parents sont nés au Canada et celle dont les parents sont nés à l'étranger¹. Leurs taux de chômage sont plus élevés et leurs salaires, plus faibles que dans le reste de la population, et ce, même après avoir

tenu compte de facteurs comme l'âge, la composition de la famille, l'emplacement géographique, la langue et le niveau de scolarité². Les écarts de salaires s'expliquent en partie par la plus faible probabilité des membres de cette population d'occuper un emploi à temps plein et par les différences en termes de professions exercées. Toutefois, la majeure partie de ces écarts reste inexpliquée, surtout en ce qui concerne les hommes noirs³. Ces écarts inexpliqués pourraient être liés à de nombreux facteurs difficiles à mesurer, une possibilité étant qu'une rémunération différente puisse être versée à des travailleurs exerçant la même profession.

Les travailleurs noirs sont plus susceptibles de déclarer faire l'objet de discrimination ou de traitement injuste au travail⁴. Des études canadiennes et américaines ont révélé que les employeurs sont moins enclins à rappeler des candidats portant des noms « racisés » ou à les sélectionner pour des entrevues que d'autres candidats possédant les mêmes qualités requises⁵.

Une décomposition par régression peut brosser un tableau plus précis quant à la mesure dans laquelle différents facteurs ont une incidence sur les disparités de gains que connaissent les populations

noires. Un facteur vient toutefois compliquer l'analyse, à savoir l'hétérogénéité de la population noire concernant les études et d'autres caractéristiques. Même après la prise en compte des différences entre les générations, d'autres écarts importants apparaissent entre les populations noires de deuxième génération dont les parents sont nés dans différentes régions. Cela s'applique particulièrement aux personnes dont les parents sont nés en Afrique, qui atteignent des niveaux de scolarité plus élevés que celles dont les parents sont nés dans les Caraïbes⁶. Par conséquent, le lien entre les salaires et d'autres facteurs pourrait varier entre les populations noires nées au Canada.

C'est la raison pour laquelle trois différentes populations noires nées au Canada sont analysées dans le présent article : les personnes dont au moins un parent est né en Afrique, celles dont au moins un parent est né dans les Caraïbes et celles dont les deux parents sont nés au Canada. Il convient de présenter un contexte historique pour bien comprendre les différences entre ces populations.

L'immigration massive de Noirs provenant d'Afrique a eu lieu principalement au cours des dernières années au Canada, alors

que cette population est passée de 16 000 personnes de 1980 à 1990 à 185 000 personnes de 2011 à 2021. Par ailleurs, la majeure partie de cette immigration récente se composait d'immigrants économiques hautement scolarisés. Bien que ces immigrants proviennent de nombreux pays différents, ceux qui sont assez âgés pour avoir des enfants de 25 ans et plus nés au Canada (c.-à-d. ceux ayant immigré dans les années 1990 ou avant) sont principalement originaires de l'Afrique de l'Est (p. ex. Éthiopie, Érythrée et Somalie) ou de pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest (p. ex. Ghana et Nigeria).

L'immigration en provenance des Caraïbes a commencé plus tôt, majoritairement à partir des années 1960, et s'est poursuivie à un rythme régulier depuis. Les immigrants noirs des Caraïbes sont en grande partie originaires de deux pays en particulier, à savoir la Jamaïque et Haïti. Ces immigrants, surtout ceux arrivés avant 2000, étaient habituellement peu scolarisés et devenaient souvent des travailleurs domestiques ou, plus tard, des travailleurs de soutien en soins de santé.

La population noire de troisième génération ou plus au Canada se compose de descendants de communautés noires établies depuis longtemps en Nouvelle-Écosse et en Ontario et formées à l'origine de loyalistes ayant soutenu l'Angleterre durant la Révolution américaine et, plus tard, d'Américains immigrés au Canada dans les années 1700 et 1800. Elle comprend également

les petits-enfants des premiers immigrants caribéens arrivés à la fin des années 1960.

Bien que la population née au Canada sur laquelle porte cette étude constitue une minorité de la population noire (elle ne représente par exemple que 26 % de ses membres âgés de 25 à 54 ans), elle croît rapidement. En effet, la population noire née au Canada de moins de 25 ans est 2,5 fois plus nombreuse que celle âgée de 25 à 54 ans. Il est donc impératif de comprendre et de corriger les disparités socioéconomiques dont est victime la population noire afin de contribuer à façonner l'avenir des enfants et des jeunes noirs.

Cet article tente de répondre à deux grandes interrogations : d'abord, celle concernant les différences quant au niveau de scolarité entre les trois populations noires nées au Canada; puis celle portant sur la contribution de la scolarité et d'autres facteurs dans les écarts de gains observés entre les diverses populations noires et entre les populations noires et la population non racisée et non autochtone. Une analyse descriptive permet de répondre à la première question, analyse couvrant également un certain contexte sociodémographique relatif aux différentes populations. Une analyse de décomposition par régression permet de répondre à la seconde question, laquelle évalue les divers facteurs liés aux disparités salariales entre les populations noires et la population non racisée et non autochtone (cette dernière étant

divisée en deux groupes qui seront dorénavant appelés « population non racisée de deuxième génération » et « population non racisée de troisième génération ou plus »). Cette étude permettra d'obtenir un portrait précis des façons dont ces trois populations noires se distinguent les unes des autres, de même que des différences et des similitudes que présentent les types et les sources de difficultés qu'elles rencontrent.

Analyse descriptive

Les trois populations noires nées au Canada sont jeunes et très urbanisées

Afin de contextualiser les constatations portant sur la scolarité et les gains, il est nécessaire de procéder à un bref examen des renseignements sociodémographiques en lien avec les trois populations noires nées au Canada âgées de 25 à 54 ans (principal groupe d'âge actif).

Les trois populations sont nettement plus jeunes que celles non racisées. C'est le cas en particulier de la population noire d'origine africaine, dont près des trois quarts (74 %) sont âgés de 25 à 34 ans (tableau 1). Puisque la majeure partie de l'immigration au Canada en provenance d'Afrique a eu lieu dans les années 1990 et s'est poursuivie, les enfants nés au Canada d'immigrants arrivés dans les années 1990 seraient essentiellement dans la vingtaine ou au début de la trentaine en 2021. En comparaison, l'immigration en grand nombre en provenance des

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

Tableau 1

Renseignements sociodémographiques sur les populations noires nées au Canada et les populations non racisées nées au Canada, population âgée de 25 à 54 ans, 2021

Caractéristiques	Population noire	Population noire	Population noire	Population noire	Population	Population
	— Total	d'origine africaine — Deuxième génération	d'origine caribéenne — Deuxième génération	d'origine canadienne — Troisième génération ou plus	non racisée de toute origine — Deuxième génération	non racisée d'origine canadienne — Troisième génération ou plus
Population	150 325	17 121	94 373	29 037	1 307 208	6 335 275
Âge						
25 à 34 ans	49,0	74,2	45,0	46,7	25,5	32,0
35 à 44 ans	32,4	19,9	36,4	28,4	33,4	34,1
45 à 54 ans	18,6	5,9	18,7	24,9	41,1	33,9
Résidence dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement en 2020						
Région métropolitaine de recensement (RMR)	94,3	97,4	97,0	84,6	83,6	65,9
Agglomération de recensement (AR)	2,9	1,4	1,4	8,0	7,2	13,4
Hors d'une RMR ou d'une AR	2,8	1,2	1,5	7,4	9,2	20,7
Région géographique de résidence en 2020						
Provinces de l'Atlantique	4,6	1,2	0,6	20,3	2,6	10,0
Montréal	18,6	11,1	23,6	9,3	10,5	11,9
Reste du Québec ¹	1,1	1,9	0,9	1,5	1,7	16,3
Ottawa–Gatineau	4,9	11,3	4,2	3,6	4,0	4,5
Toronto	43,3	44,6	50,1	24,4	24,9	6,5
Autres RMR en Ontario	12,4	8,2	11,1	16,5	19,3	12,5
Ontario, hors des RMR	2,2	1,1	1,5	4,8	7,1	8,4
Calgary	2,4	4,2	1,6	3,0	4,1	3,8
Edmonton	2,8	6,8	1,7	3,7	3,6	3,9
Vancouver	3,2	4,7	2,0	4,1	7,4	3,7
Autres RMR des provinces de l'Ouest	3,0	4,0	1,9	5,0	7,6	7,8
Provinces de l'Ouest, hors des RMR	1,5	0,9	0,7	3,6	7,3	10,4
Type de famille de recensement						
Couple sans enfants	10,8	10,4	9,5	13,6	17,6	19,9
Couple avec enfants	23,8	15,8	24,8	25,1	47,4	45,2
Parent dans une famille monoparentale	13,1	4,9	13,5	16,8	6,4	7,5
Vivant sans autres personnes apparentées	9,2	3,3	9,4	12,5	5,4	6,5
Vivant avec d'autres personnes apparentées	3,9	1,5	4,1	4,3	1,0	1,0
Enfant vivant avec un (des) parent(s)	27,8	42,7	29,6	15,3	11,2	7,7
Enfant dans une famille comptant un couple	11,7	22,4	12,0	5,2	6,9	4,5
Enfant dans une famille monoparentale	16,2	20,3	17,6	10,1	4,3	3,2
Hors famille de recensement	24,5	26,2	22,5	29,2	17,4	19,7
Langue parlée le plus souvent à la maison						
Anglais	83,6	80,5	80,1	93,5	90,9	69,7
Français	12,8	10,3	16,4	5,3	5,4	29,3
Français et anglais	1,6	1,8	1,9	0,9	0,8	0,7
Langue(s) non officielle(s) ou combinaison de langues officielle et non officielle	2,0	7,3	1,6	0,3	2,9	0,3

1. Sont exclues les personnes vivant à Montréal et dans la partie d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Caraïbes a largement commencé à la fin des années 1960, de sorte que la population noire d'origine caribéenne est plus âgée.

En général, les populations de deuxième génération sont plus urbanisées que celles de troisième génération ou plus, ce qui a été observé dans le cas de la population noire et de la population non racisée. Toutefois, dans les deux catégories de génération, la population noire était plus susceptible de vivre dans des régions métropolitaines de recensement (RMR) que la population non racisée. Plus de 95 % des populations noires d'origine africaine et d'origine caribéenne vivaient notamment dans des RMR, la moitié (50 %) de la population noire d'origine caribéenne et 45 % de celle d'origine africaine étant établies à Toronto. À part Toronto, la population d'origine africaine était plus encline que les autres groupes de population noire à élire domicile à Ottawa–Gatineau ou dans les RMR de l'Ouest du Canada, tandis que la population d'origine caribéenne choisissait plus souvent Montréal. Enfin, près de la moitié de la population noire d'origine canadienne vivait en Ontario. Ses membres étaient également plus susceptibles que ceux des autres groupes de population noire de vivre dans des régions d'Ontario autres que Toronto et Ottawa; un autre cinquième d'entre eux vivait dans les provinces de l'Atlantique, Halifax abritant une population noire depuis des siècles.

Ces facteurs ont des répercussions sur la scolarité et les résultats sur le marché du travail. En effet, les populations plus jeunes et plus urbanisées ont tendance à atteindre un niveau de scolarité plus élevé. Les populations urbanisées tendent aussi à gagner davantage de revenus que les populations non urbaines,

en partie en raison du coût de la vie plus élevé dans les villes, tandis que les populations plus jeunes gagnent habituellement moins en raison de leur manque d'expérience de travail.

La corésidence avec les parents est plus courante chez les populations noires d'origine africaine et d'origine caribéenne

On observe également des différences considérables en ce qui concerne le type de famille, les adultes noirs d'origine africaine et ceux d'origine caribéenne étant plus susceptibles que les adultes d'autres groupes de vivre avec leurs parents. Plus précisément, 43 % de la population noire d'origine africaine et 30 % de celle d'origine caribéenne cohabitent avec leurs parents (en plus de ne pas être en couple et de ne pas avoir d'enfants) (tableau 1). En comparaison, cette situation s'observe chez 15 % de la population noire d'origine canadienne, 11 % de la population non racisée de deuxième génération et 8 % de la population canadienne non racisée. Le plus jeune âge de ces populations noires n'expliquait pas entièrement cette différence.

Une fois l'âge pris en compte, deux tendances ont été observées chez les populations noires nées au Canada et les populations non racisées nées au Canada. Tout d'abord, les populations de deuxième génération étaient plus susceptibles de vivre avec leurs parents que celles de troisième génération ou plus. Ensuite, à l'intérieur des générations, les populations noires étaient plus susceptibles de vivre avec leurs parents que les populations non racisées. Par exemple, à l'âge de 30 ans, 44 %

de la population noire d'origine africaine et 38 % de celle d'origine caribéenne cohabitaient avec leurs parents, comparativement à 22 % de la population non racisée de deuxième génération. De même, 17 % de la population noire d'origine canadienne vivaient avec leurs parents à l'âge de 30 ans, comparativement à 12 % de la population non racisée de troisième génération ou plus. Ces habitudes de vie pourraient s'expliquer en partie par des considérations financières (surtout compte tenu de la concentration à Toronto des populations d'origine africaine et d'origine caribéenne, où les coûts de logement sont très élevés) ou par l'absence d'aide financière des parents à leurs enfants ou des enfants à leurs parents, sans oublier les préférences personnelles. Chez les hommes, le fait de vivre avec ses parents est habituellement lié à une rémunération moins élevée. Toutefois, la corésidence avec les parents est plus probablement une conséquence des faibles revenus (puisque la corésidence coûte moins cher) que la cause de ceux-ci⁷.

Les populations noires étaient aussi plus susceptibles que la population non racisée de vivre au sein de familles monoparentales (en tant que parent ou qu'enfant); cette situation touchait au moins le quart de chaque groupe de la population noire (31 % de la population d'origine caribéenne, 27 % de celle d'origine canadienne et 25 % de celle d'origine africaine), comparativement à 11 % de la population non racisée. Au sein des populations noires d'origine africaine et d'origine caribéenne, dont les membres sont plus jeunes que dans les autres populations analysées dans la présente étude, la plupart des personnes vivant dans

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

des familles monoparentales étaient des enfants adultes vivant avec leur parent.

Les titres scolaires diffèrent énormément entre les groupes de population noire, celle d'origine africaine affichant le niveau de scolarité le plus élevé et celle d'origine canadienne, le plus faible

D'un point de vue global, la proportion de la population noire âgée de 25 à 54 ans née au Canada qui détient un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat (29 %) semble égale à celle de la population non racisée du même groupe d'âge (28 %). Cependant, [comme il a été mentionné dans une étude précédente](#), des comparaisons de cet ordre occultent d'énormes différences entre les groupes de population noire⁸. En effet, la population noire d'origine africaine

était plus susceptible de détenir un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat (46 %) que la population noire d'origine caribéenne (27 %) et la population noire d'origine canadienne (16 %) (graphique 1). On observait des tendances similaires en ce qui concerne les caractéristiques relatives à la scolarité, notamment en ce qui a trait aux taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et d'obtention de tout titre scolaire du niveau postsecondaire (métiers, collège ou université).

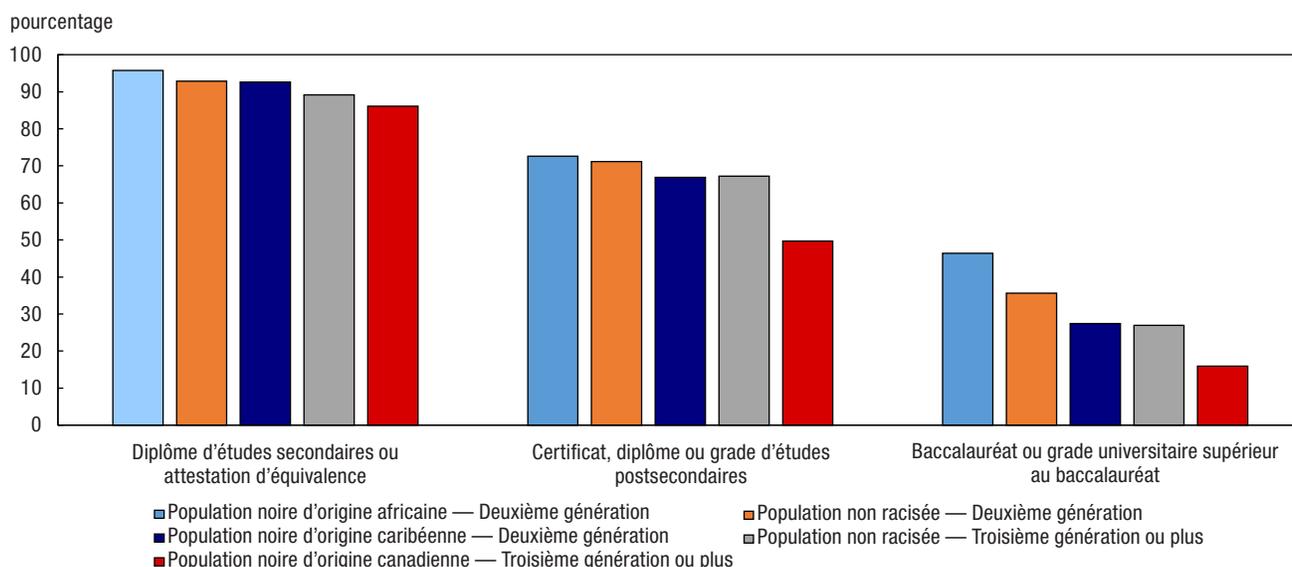
Comparativement aux populations d'origine canadienne, les populations de deuxième génération, tant noire que non racisée, tendent à avoir un niveau de scolarité plus élevé pour les trois mesures : obtention du diplôme d'études secondaires, titre scolaire du niveau postsecondaire et baccalauréat ou grade universitaire supérieur au baccalauréat. Les facteurs ayant contribué à ces

résultats comprennent le niveau de scolarité élevé de leurs parents immigrants et les attentes ambitieuses entretenues par les parents et les personnes elles-mêmes en ce qui a trait à leurs études⁹.

D'autres différences existent toutefois. Dans les populations de deuxième génération, la population noire d'origine africaine se révélait plus scolarisée que la population non racisée, et ce, pour les trois mesures¹⁰, tandis que la population d'origine caribéenne l'était moins. En réalité, la population noire d'origine caribéenne présentait des caractéristiques relatives à la scolarité comparables à celles de la population non racisée de troisième génération ou plus. Par ailleurs, comparativement aux populations d'origine canadienne, la population noire affichait des niveaux de scolarité nettement plus faibles que la population

Graphique 1

Caractéristiques relatives à la scolarité concernant les populations noires nées au Canada et les populations non racisées nées au Canada, population âgée de 25 à 54 ans, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

non racisée. Sa probabilité de détenir un titre scolaire du niveau postsecondaire était inférieure de 17 points de pourcentage, un écart majoritairement attribuable à leur plus faible probabilité (de 11 points de pourcentage) de détenir un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat.

Ces constatations concordent avec celles d'autres recherches, tant à l'échelle nationale que celles axées particulièrement sur Toronto, qui montrent des niveaux de scolarité élevés dans les populations d'origine africaine et chez leurs parents immigrants africains¹¹. Une étude (fondée sur des données de 2008 à 2011) sur les établissements d'études secondaires et certaines universités de Toronto a aussi révélé que certains des écarts les plus marqués entre les étudiants noirs et

non noirs concernaient les enfants et les jeunes noirs dont les parents sont nés au Canada.

Chez de nombreux étudiants noirs, il existe une divergence entre leurs aspirations et leurs attentes. Les résultats de l'Enquête sociale générale de 2016 ont révélé que 94 % des jeunes noirs de 15 à 25 ans voulaient obtenir un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat, ce qui correspond à une proportion plus élevée que celle observée dans la population non noire (82 %); en revanche, 60 % s'attendaient à obtenir ce diplôme, comparativement à 79 % des jeunes non noirs¹². Certaines recherches menées auprès du plus important conseil scolaire de Toronto ont révélé qu'un nombre anormalement élevé de professeurs et de conseillers en information scolaire orientaient les étudiants noirs des programmes d'études secondaires, quelle que soit leur

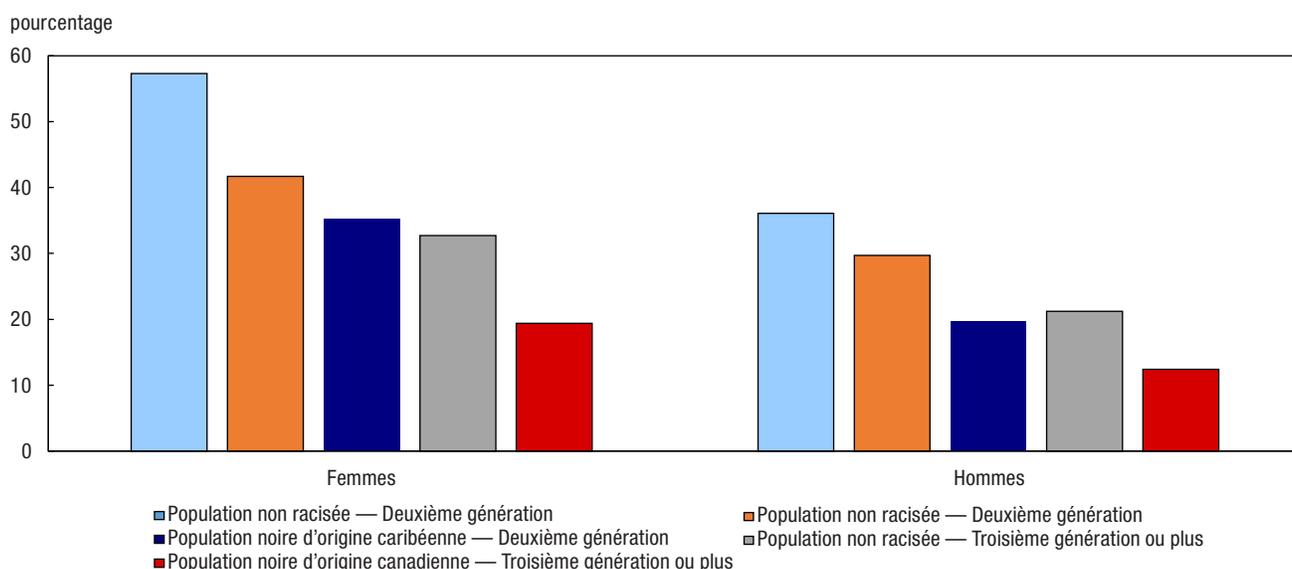
situation scolaire, vers des cours ne correspondant pas à ceux qui sont préalables aux études universitaires¹³.

Les femmes d'origine africaine de deuxième génération affichaient un niveau de scolarité particulièrement élevé

Plus de la moitié (57 %) des femmes noires d'origine africaine détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat, un écart de 16 points de pourcentage par rapport aux femmes non racisées de deuxième génération et de 25 points de pourcentage par rapport aux femmes non racisées de troisième génération ou plus (graphique 2). En comparaison, 36 % des hommes noirs d'origine africaine détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat, ce qui correspond à un écart de 6 points de pourcentage par rapport aux hommes non racisés de deuxième génération et de 15 points

Graphique 2

Obtention d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat au sein des populations noires nées au Canada et des populations non racisées nées au Canada, population âgée de 25 à 54 ans, selon le genre, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

de pourcentage par rapport aux hommes non racisés de troisième génération ou plus.

La proportion de la population noire d'origine caribéenne titulaire d'un baccalauréat ou grade supérieur était plus faible que celle observée dans la population non racisée de deuxième génération, mais l'écart était plus petit chez les femmes (6 points de pourcentage) que chez les hommes (10 points de pourcentage). Bien que les femmes noires d'origine caribéenne soient un peu plus susceptibles que les femmes non racisées de troisième génération ou plus de détenir un baccalauréat ou grade supérieur, cette situation était inversée chez les hommes.

Analyse de régression

Une fois l'âge pris en compte, tous les groupes de population noire, sauf les femmes noires d'origine africaine, faisaient des gains inférieurs à leurs homologues non racisés de troisième génération ou plus

L'article tente de répondre à une deuxième question centrale, soit dans quelle mesure les différences en matière de scolarité ont une

incidence sur les écarts de gains entre les populations noires et la population non racisée de troisième génération ou plus, et quels autres facteurs contribuent à ces écarts? De quelle manière les facteurs expliquant les écarts de gains varient-ils entre les populations noires de deuxième génération et la population non racisée de deuxième génération? Et comment les liens entre la scolarité, d'autres variables et les salaires se comparent-ils entre les différents groupes de population noire? La population non racisée de troisième génération ou plus sert de population de référence parce qu'elle représente la majorité de la population canadienne et procure un point de comparaison commun. Les gains mesurés dans cette partie correspondent aux salaires, et les personnes dont le revenu provient d'un travail autonome sont exclues.

Avant la prise en compte de tout autre facteur, les trois populations noires, tant chez les femmes que chez les hommes, gagnaient moins en moyenne que la population non racisée de troisième génération ou plus. L'ampleur des écarts de gains allait de 3 400 \$ chez les femmes noires d'origine caribéenne à près de 20 000 \$ chez les hommes noirs d'origine canadienne (tableau 2).

Le fait que les populations noires d'origine africaine et d'origine caribéenne, surtout celle d'origine africaine, soient plus jeunes que la population de référence constitue un facteur important dans les écarts de gains observés. Après correction en fonction de l'âge¹⁴, les femmes noires d'origine africaine gagnaient environ 3 100 \$ de plus que les femmes de la population de référence. Cette situation pourrait s'expliquer en l'occurrence par le niveau plus élevé de scolarité des femmes noires d'origine africaine, tel que précédemment mentionné. Cependant, les femmes non racisées de deuxième génération gagnaient 5 900 \$ de plus que les femmes de la population de référence (après correction en fonction de l'âge), et ce, bien que celles-ci n'aillent pas un niveau de scolarité aussi élevé que celui des femmes noires d'origine africaine.

Pour toutes les autres populations noires, les gains, après correction en fonction de l'âge, demeuraient significativement inférieurs à ceux de la population de référence. L'ampleur de l'écart de gains était la plus marquée chez les hommes noirs d'origine canadienne (16 300 \$), suivie de celle chez les hommes noirs d'origine caribéenne (13 800 \$).

Tableau 2

Rémunération moyenne des populations noires nées au Canada et des populations non racisées nées au Canada, ajustée en fonction de l'âge aux fins de comparabilité, population âgée de 25 à 54 ans, selon le genre, 2021

Groupe de population	Population de référence (corrigée en fonction de l'âge afin d'être comparable à la population d'intérêt)		Population de référence (population non racisée de troisième génération ou plus)	Écart de salaires de la population de référence ajustée en fonction de l'âge	Écart de salaires de la population de référence non ajustée
	Population d'intérêt				
dollars					
Femmes					
Population noire d'origine africaine — Deuxième génération	50 519	47 464	54 908	3 055	-4 389
Population noire d'origine caribéenne — Deuxième génération	51 475	52 763	54 908	-1 288	-3 433
Population noire d'origine canadienne — Troisième génération ou plus	43 220	52 735	54 908	-9 515	-11 688
Population non racisée — Deuxième génération	61 873	55 962	54 908	5 911	6 965
Hommes					
Population noire d'origine africaine — Deuxième génération	51 144	59 645	69 165	-8 501	-18 021
Population noire d'origine caribéenne — Deuxième génération	52 804	66 631	69 165	-13 827	-16 361
Population noire d'origine canadienne — Troisième génération ou plus	49 297	65 584	69 165	-16 287	-19 868
Population non racisée — Deuxième génération	77 539	70 626	69 165	6 913	8 374

Note : Dans tous les cas, les écarts de salaires moyens de la population d'intérêt, de même que ceux de la population de référence ajustée en fonction de l'âge, sont statistiquement significatifs à $p < 0,001$.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les différences en termes de niveau de scolarité jouaient un rôle important dans les écarts de salaires entre les diverses populations noires

Outre les différences d'âge, les populations noires présentent des différences sociodémographiques à la fois entre elles et avec la population de référence, ce qui pourrait expliquer une partie des écarts de gains observés. Une analyse par décomposition d'Oaxaca a été utilisée afin d'étudier la mesure dans laquelle les différences relatives à l'emplacement géographique, à la situation familiale, à la langue parlée le plus souvent à la maison, au plus haut niveau de scolarité atteint, au principal domaine d'études, aux activités professionnelles, à la profession, à l'affiliation syndicale

et à la souscription à un régime de pension agréé (RPA) expliquaient les écarts de gains.

Les différentes populations ont été corrigées en fonction de l'âge avant de procéder à l'analyse afin que l'âge ne puisse pas influencer sur la décomposition. Ceci permet d'établir une comparaison plus précise entre les populations car il est reconnu que les structures par âge des populations varient considérablement et que d'autres variables, comme le type de famille et le niveau de scolarité, varient en fonction de l'âge.

La question clé demeure : en quoi les liens entre les caractéristiques de la population et les salaires diffèrent-ils entre les populations après avoir tenu compte des différences relatives à l'âge? La régression met

l'âge en interaction avec le niveau de scolarité, parce que le lien entre le niveau de scolarité et les salaires change grandement en fonction de l'âge (c.-à-d. que les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé tendent à obtenir des gains salariaux plus importants à mesure qu'elles avancent en âge).

Dans le graphique 3, les différences de salaire par rapport à la population de référence présentées dans le tableau 2 sont représentées par le cercle rouge. Les contributions des diverses variables de régression à ces différences de salaire sont représentées par les barres, la somme des barres positives et négatives d'un groupe étant égale au montant illustré par le cercle rouge.

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

Un plus haut niveau de scolarité est lié à de meilleurs salaires, et ceci se reflète dans les résultats de l'analyse par décomposition. La majeure partie des écarts de gains liés au niveau de scolarité atteint était associée à la proportion de la population détenant un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat. La plus faible probabilité de détenir un titre scolaire du niveau postsecondaire inférieur au baccalauréat (p. ex. un certificat ou diplôme d'un collège ou d'une école de métiers) constituait également un facteur des salaires moins élevés chez les hommes noirs d'origine canadienne.

Les femmes et les hommes noirs d'origine africaine avaient des gains plus élevés puisqu'ils détenaient en

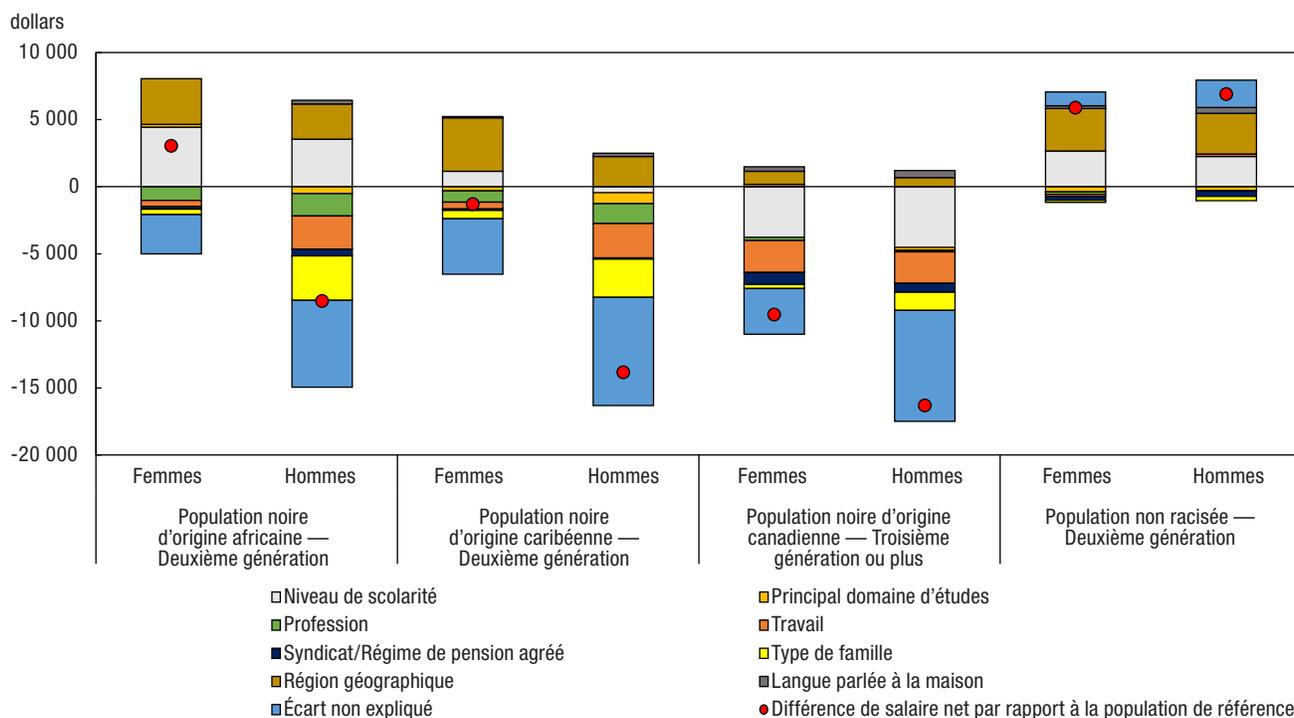
grande proportion un baccalauréat ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat. Parallèlement, les gains plus faibles chez les femmes et les hommes noirs d'origine canadienne étaient attribuables à leur niveau de scolarité moins élevé. Les résultats obtenus par les femmes et les hommes noirs d'origine caribéenne correspondaient aussi aux tendances attendues en fonction de leur niveau de scolarité, les femmes de cette origine ayant des gains plus élevés et les hommes, des gains plus faibles.

L'ampleur de ces écarts de gains en fonction de la scolarité, par rapport à la population de référence, allait de 4 500 \$ de plus chez les femmes noires d'origine africaine à 4 500 \$ de moins chez les hommes noirs

d'origine canadienne (graphique 3). Chez les femmes comme chez les hommes, les différences relatives à la scolarité des groupes de population noire ayant les niveaux de scolarité les plus élevés (d'origine africaine) et de ceux ayant les niveaux de scolarité les moins élevés (d'origine canadienne) entraînaient un écart d'environ 8 000 \$ dans les salaires annuels de ces deux groupes. L'écart entre la population noire d'origine caribéenne et celle d'origine canadienne atteignait environ 5 000 \$ chez les femmes et 4 000 \$ chez les hommes. Les différences relatives au niveau de scolarité constituaient la source la plus importante d'écart de salaires entre les divers groupes de population noire. D'autres facteurs majeurs,

Graphique 3

Décomposition des différences de salaires entre les populations d'intérêt et la population non racisée de troisième génération ou plus, selon le sexe, population âgée de 25 à 54 ans, 2021



Note : Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements sur la population visée par la régression.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

communs à de multiples groupes de population noire, influent toutefois sur les différences de salaires.

Comme il a été mentionné précédemment, les populations de deuxième génération sont habituellement plus scolarisées que celles de troisième génération ou plus (d'origine canadienne) : la situation s'observe également chez la population non racisée. Le plus haut niveau de scolarité de la population non racisée de deuxième génération était également lié à des salaires plus élevés que ceux de la population non racisée de troisième génération ou plus, tant chez les femmes (+2 700 \$) que chez les hommes (+2 300 \$). Ces différences de salaires en fonction de la scolarité se révélaient cependant moins marquées que celles observées entre les populations noires de deuxième et de troisième génération.

Une incidence plus élevée de surqualification et de sous-emploi dans les populations noires a contribué aux écarts de gains

Malgré les différences considérables entre les trois populations noires, ces dernières sont plus susceptibles que la population non racisée de troisième génération ou plus d'exercer une profession requérant un niveau de compétences moindre que celui associé à leur niveau de scolarité et/ou d'occuper un emploi à temps partiel ou d'occuper un emploi pendant une partie de l'année seulement. En revanche, la situation était nettement différente dans le cas de la population non racisée de deuxième génération.

Les variations relatives au travail (heures et nombre de semaines travaillées) et à la profession étaient liées à des écarts de

gains, par rapport à la population de référence, allant de 4 000 \$ chez les hommes noirs d'origine africaine et d'origine caribéenne, à quelque 1 400 \$ à 1 500 \$ chez les femmes noires d'origine africaine et d'origine caribéenne. Dans l'ensemble, ces écarts s'élevaient à environ 2 500 \$, tant chez les femmes et les hommes noirs d'origine canadienne (graphique 3). Les différences de salaires les plus importantes attribuables à une plus faible probabilité d'occuper un emploi à temps plein toute l'année touchaient les trois groupes d'hommes noirs, ainsi que les femmes noires d'origine canadienne; les plus grandes différences attribuables à la profession touchaient quant à elle les hommes noirs d'origine africaine et d'origine caribéenne¹⁵.

Pour certains groupes de population noire, ces différences neutralisaient une grande partie des gains tirés d'un plus haut niveau de scolarité. Par exemple, un plus haut niveau de scolarité permettait aux femmes noires d'origine caribéenne de tirer environ 1 200 \$ de plus que la population non racisée de troisième génération ou plus; ces gains étaient toutefois neutralisés par les gains inférieurs liés aux différences en matière de profession et de travail (-1 400 \$). Les hommes noirs d'origine africaine avaient quant à eux un avantage salarial de 3 500 \$ grâce à un plus haut niveau de scolarité, mais un manque à gagner de 4 100 \$ lié aux différences de salaire relatives à la profession et au travail.

Cela pourrait expliquer, comme l'a suggéré la littérature antérieure, le plus faible niveau de scolarité observé chez les groupes de population noire dont les familles sont établies au Canada depuis plus longtemps. Ces personnes pourraient en effet se sentir découragées en voyant

que des membres de leur famille ou leurs pairs atteignent un niveau de scolarité plus élevé, mais occupent des emplois de moindre qualité, moins bien rémunérés¹⁶.

La catégorie professionnelle de cette décomposition par régression correspond aux différences de salaires liées aux écarts relatifs à la profession entre personnes ayant atteint le même niveau de scolarité¹⁷. L'incidence de ces différences en termes de profession sur les salaires était plus marquée chez les groupes de population noire ayant un plus haut niveau de scolarité (origine africaine et origine caribéenne), puisque la proportion de la population plus scolarisée, susceptible d'être touchée par ces différences, est plus importante parmi ces groupes. Cela dit, la probabilité que les femmes et les hommes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat, dans les trois groupes de population noire, exercent une profession libérale (qui nécessite habituellement un diplôme) ou occupent un poste de haute direction ou de gestion spécialisée¹⁸ était inférieure de 8 à 12 points de pourcentage par rapport à celle de la population de référence, après correction en fonction de l'âge.

Les hommes noirs d'origine africaine et d'origine caribéenne qui détenaient un titre scolaire du niveau postsecondaire inférieur au baccalauréat étaient aussi de 14 à 15 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes de la population de référence ayant le même niveau de scolarité d'exercer des professions nécessitant habituellement un diplôme d'études secondaires ou moins¹⁹. Chez les hommes d'origine caribéenne, les emplois de niveau inférieur occupés par les détenteurs d'un titre scolaire

du niveau postsecondaire inférieur au baccalauréat représentaient plus de la moitié de l'effet en fonction de la profession.

Une grande partie de la différence salariale entre les populations noires et la population de référence ne peut être expliquée par les facteurs pris en considération dans l'analyse par décomposition

Dans chacun des trois groupes de population noire, tant chez les femmes que chez les hommes, une grande partie de la différence salariale entre les populations noires et la population de référence demeure inexpliquée. La portion inexpliquée était environ deux fois plus élevée chez les hommes noirs (allant de -6 500 \$ à -8 300 \$) que chez les femmes noires (de -2 900 \$ à -4 100 \$) (graphique 3). Cette tendance est relativement constante chez les groupes de population noire de deuxième et de troisième génération ou plus, mais est absente de la population non racisée de deuxième génération (où existe un effet positif inexpliqué de moindre importance). L'existence d'un tel effet négatif parmi tous les groupes de population noire, malgré leurs différences relatives à d'autres caractéristiques comme la scolarité, le lieu de naissance des parents et les régions géographiques de résidence au Canada, témoigne des désavantages subis par la population noire.

Un des facteurs expliquant ce phénomène pourrait être le fait que les travailleurs noirs reçoivent un salaire inférieur pour un même travail. À titre d'illustration, 89 % des travailleurs noirs âgés de 25 à 64 ans ont exercé des professions dans lesquelles les hommes noirs recevaient des salaires moyens

inférieurs à ceux des hommes non racisés; chez les femmes noires, la proportion correspondante était de 71 %²⁰. Ce résultat va de pair avec l'effet inexpliqué plus marqué chez les hommes que chez les femmes. Les autres facteurs possibles comprennent les différences relatives au travail et à la profession, qui auraient pu être plus granulaires que ce que la taille de l'échantillon n'a permis d'examiner dans le cadre cet article (p. ex. le nombre exact d'heures travaillées par semaine²¹). Les analyses portant sur les écarts salariaux observés chez les populations noires, réalisées à partir de données de recensements précédents, ont montré que les différences professionnelles et salariales au sein des professions expliquaient une part importante de l'écart salarial global²².

Il est important de souligner que la grande ampleur de la partie inexpliquée de la pression à la baisse qui touche les salaires des populations noires n'est pas unique à ces groupes. Des résultats d'une ampleur similaire sont observés chez les femmes et les hommes latino-américains et philippins de deuxième génération. Les causes à l'origine de la partie inexpliquée de ces pressions à la baisse ne sont pas nécessairement les mêmes entre les populations. Des analyses supplémentaires visant à trouver les sources de ces pressions au sein de ces populations représentent un domaine intéressant pour de futures recherches.

La partie inexpliquée gagne en complexité chez les femmes d'origine africaine et d'origine caribéenne. Selon les tendances observées au sein de la population de référence (ainsi que toutes les autres populations de femmes et d'hommes analysées, mis à part ces deux groupes de femmes),

les personnes vivant dans quatre des plus grandes villes au Canada, à savoir Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver, gagnent généralement un revenu supérieur à celui des personnes vivant ailleurs²³. Toutefois, chez les femmes noires d'origine africaine et d'origine caribéenne, les avantages salariaux liés à la vie dans certaines de ces villes, ou l'ensemble de ces villes, s'avéraient nettement plus faibles. Toronto occupe une très grande place dans cette tendance, puisque cette ville abrite une grande proportion des populations noires d'origine africaine et d'origine caribéenne. De plus, les personnes vivant à Montréal gagnaient habituellement des revenus moins élevés que dans la majorité des autres RMR. On retrouvait cette tendance chez tous les groupes, mais celle-ci était plus marquée chez les femmes noires d'origine africaine et d'origine caribéenne. Ces tendances géographiques s'appliquent à la totalité de l'effet inexpliqué chez les femmes d'origine africaine et à la majeure partie de celui observé chez les femmes d'origine caribéenne²⁴, mais ne s'appliquent pas chez d'autres populations noires. Cela n'exclut pas systématiquement la possibilité du rôle joué par les différences professionnelles ou salariales au sein des professions, si ces facteurs se manifestent dans certaines régions géographiques de façon plus marquée que dans d'autres. Les raisons de ces tendances constituent un domaine à explorer dans une prochaine analyse.

Un autre facteur possible de ces écarts et de la partie inexpliquée chez d'autres populations noires pourrait relever des différences entre les régions de Toronto et d'autres villes abritant diverses

populations, puisque les gains varient possiblement en fonction de la région (p. ex. centre-ville par rapport aux banlieues). La régression n'a pas pu prendre cette variable en compte, mais il pourrait s'agir d'un domaine à explorer dans le cadre de prochaines recherches.

Conclusion

L'examen de la scolarité et des gains des populations noires nées au Canada fait ressortir des relations complexes. Malgré la similitude apparente du niveau de scolarité de la population noire par rapport à celui de la population non racisée et non autochtone, ce constat masque d'importantes différences quant au niveau de scolarité atteint dans divers groupes de population noire. Cet article porte essentiellement sur les populations noires nées au Canada. La population noire d'origine africaine est la plus scolarisée. La population noire d'origine caribéenne est quant à elle moins scolarisée que celle d'origine africaine, toutefois son niveau de scolarité rejoint celui de la

population non racisée de troisième génération ou plus. La population noire d'origine canadienne présente d'importants écarts sur le plan de la scolarisation. Ce constat met en évidence l'importance de procéder à une analyse désagrégée de groupes racisés particuliers, puisque des moyennes générales peuvent faire perdre de vue de grandes variations.

Les résultats de l'analyse de décomposition par régression ont montré que ces écarts en termes de niveau de scolarité sont liés à des différences salariales d'environ 8 000 \$ entre les populations noires d'origine africaine et d'origine canadienne.

D'autres facteurs sont toutefois liés aux salaires moins élevés chez l'ensemble des populations noires. Comparativement à la population non racisée de troisième génération ou plus, les populations noires sont moins susceptibles d'occuper un emploi à temps plein toute l'année et / ou sont plus susceptibles d'exercer des professions requérant

un niveau inférieur de compétences à leur niveau de scolarité. Ces deux facteurs étaient liés à des différences salariales allant de -1 400 \$ à -4 100 \$ au sein des diverses populations noires. Tous les groupes de population noire présentaient également des différences salariales n'étant pas expliquées par les facteurs utilisés dans la régression. L'ampleur de ces différences salariales non expliquées allait de -2 900 \$ à -4 100 \$ chez les femmes noires, et de -6 500 \$ à -8 300 \$ chez les hommes noirs. Ces tendances n'ont pas été observées chez la population non racisée de deuxième génération. Cela indique que bien que les populations noires diffèrent en termes de niveau de scolarité et d'autres caractéristiques, celles-ci ont d'importants points communs quant aux difficultés qu'elles éprouvent dans le monde du travail.

Katherine Wall est analyste au Centre canadien de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. **Shane Wood** est un analyste économique à Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Les données de l'analyse proviennent du Recensement de la population de 2021. Environ 1 ménage canadien sur 4 a rempli le questionnaire du Recensement de 2021 (détaillé), ce qui a permis de présenter des renseignements sur un large éventail de caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Le grand nombre d'observations et la richesse des données du recensement en font des données bien adaptées pour l'étude de sous-groupes de population.

L'analyse permet de comparer les populations noires à des populations non racisées et non autochtones. Elle porte essentiellement sur des personnes répondant aux critères d'admissibilité suivants : elles sont des personnes non immigrantes et nées au Canada, âgées de 25 à 54 ans au moment de la tenue du Recensement de 2021 et n'ont pas fréquenté l'école au cours de la période allant de septembre 2020 au 11 mai 2021. Les personnes dont la principale langue parlée à la maison était une langue autochtone et celles vivant dans les territoires étaient exclues de la régression parce que la trop petite taille de ces populations ne permet pas de les inclure dans les catégories analytiques.

L'analyse des gains se limitait de plus à la population ayant reçu des salaires en 2020 et n'ayant pas de revenu provenant d'un travail autonome. En outre, la proportion de 2 % des personnes de la partie supérieure et de la partie inférieure de ces observations triées par revenu salarial ont été exclues puisque ces observations constituent souvent des valeurs aberrantes. Toutes les valeurs en dollars mentionnées dans l'article sont arrondies à la centaine de dollars près.

Les tailles d'échantillon pondérées et non pondérées sont les suivantes :

Méthodologie

Dans l'analyse par décomposition d'Oaxaca (aussi appelée Kitagawa-Blinder-Oaxaca), le revenu d'emploi a fait l'objet d'une régression pour les catégories groupées suivantes : type de famille de recensement, langue parlée le plus souvent à la maison, travail, principal domaine d'études (à partir des variants STGM et SACHES de la CPE de 2021, « Commerce et études connexes » constituant la catégorie de référence) et les variables composites suivantes :

- une composante d'âge correspondant à l'âge et à l'âge au carré (il est à noter que les données sont corrigées en fonction de l'âge avant la décomposition, ce qui soustrait l'effet de l'âge sur la décomposition);
- le niveau de scolarité, qui renferme cinq catégories (sans certificat, diplôme ou grade; diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent; certificat d'études postsecondaires ou diplôme inférieur au baccalauréat; baccalauréat; certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat) et interagit avec la composante d'âge;
- la profession, qui se rapporte à la catégorie FEER²⁵ de la CNP de 2021 et interagit avec le niveau de scolarité. La catégorie FEER de la CNP la plus souvent utilisée pour chaque niveau de scolarité sert de catégorie de référence;
- les régions géographiques, qui se composent des six principales RMR (Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau, Calgary et Edmonton), les provinces de l'Atlantique, le Québec hors de ces RMR, d'autres RMR de l'Ontario dans son ensemble, d'autres RMR de l'Ouest du Canada dans son ensemble, l'Ontario hors des RMR, et les provinces de l'Ouest hors des RMR. Il aura fallu procéder à des regroupements supérieurs à l'échelle provinciale en raison des petites populations noires établies dans de nombreuses régions hors des grandes villes;

Tableau 3

Tailles de l'échantillon d'analyse pondéré et non-pondéré, analyses portant sur la scolarité et les gains, 2021

Groupe de population	Analyse portant sur la scolarité				Analyse portant sur les gains			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	nombre	nombre pondéré	nombre	nombre pondéré	nombre	nombre pondéré	nombre	nombre pondéré
Population noire d'origine africaine — Deuxième génération	1 948	8 271	2 075	8 850	1 296	5 494	1 214	5 187
Population noire d'origine caribéenne — Deuxième génération	11 192	46 785	11 308	47 589	7 479	31 191	7 039	29 625
Population noire d'origine canadienne — Troisième génération ou plus	3 420	14 466	3 444	14 572	1 994	8 362	2 032	8 542
Population non racisée — Deuxième génération	154 889	641 799	159 906	665 409	106 300	439 774	113 244	470 619
Population non racisée — Troisième génération ou plus (population de référence)	748 607	3 100 072	775 370	3 235 203	517 657	2 138 357	565 091	2 350 766

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Sources de données, méthodes et définitions

- la composante syndicat-RPA se compose d'indicateurs permettant de savoir si la personne a travaillé dans un emploi syndiqué, souscrivait un régime de pension agréé (RPA), ou les deux.

Sauf indication contraire, toutes les constatations traitées dans la section « Analyse de régression » sont statistiquement significatives à $p = 0,001$ (c.-à-d. un intervalle de confiance de 99,9 %).

La régression reposait sur l'hypothèse selon laquelle les liens entre les salaires et les variables indépendantes étaient les mêmes pour les trois populations noires et la population non racisée de deuxième génération que pour la population de référence (la population non racisée de troisième génération ou plus). Une seconde régression, réalisée pour vérifier la fiabilité de l'analyse, traitait les liens entre les salaires et les variables indépendantes comme étant différents pour chaque population. Cette régression a fait ressortir une seule différence importante à propos du lien entre la région géographique et les salaires des femmes noires d'origine africaine et d'origine caribéenne, dont il a été question dans les résultats de la régression. L'annexe présente une comparaison détaillée des deux régressions.

Méthode de décomposition d'Oaxaca — brève description

L'analyse par décomposition d'Oaxaca mène à une régression sur la population de référence afin de mesurer l'effet moyen de chaque variable indépendante sur le résultat présentant un intérêt (dans le cas présent, les salaires) pour cette population. Cet effet sert ensuite à mesurer la différence attendue quant aux salaires compte tenu des différences de caractéristiques entre chacune des populations. Tout ce que cet effet n'explique pas est considéré comme étant inexplicable²⁶.

Supposons par exemple qu'il existe deux populations, une gagnant un revenu moyen de 1 500 \$ et l'autre, de 1 550 \$,

et que la seule différence entre ces deux populations soit le fait que la seconde compte 5 points de pourcentage de plus que la première de titulaires d'un baccalauréat et 5 points de pourcentage de moins de diplômés d'études secondaires en tant que plus haut niveau de scolarité atteint. Si les titulaires d'un baccalauréat gagnent en moyenne, après avoir tenu compte de tout le reste, un revenu supérieur de 500 \$ à celui des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, l'effet escompté sur le revenu moyen de la population serait de $5\% \times 500 \$ = 25 \$$. Donc, une proportion de 25 \$ de la différence de 50 \$ s'expliquerait par le changement relatif à la scolarité, et 25 \$ resteraient inexplicables.

Définitions

Population noire d'origine africaine : Population noire non immigrante, née au Canada, dont au moins un parent est né en Afrique. Les personnes dont un parent est né en Afrique et l'autre, dans les Caraïbes ou en Guyana, sont exclues.

Population noire d'origine caribéenne : Population noire non immigrante, née au Canada, dont au moins un parent est né dans les Caraïbes ou en Guyana. (La Guyana est le seul pays latino-américain du continent comptant une vaste population composée d'immigrants noirs et dont la culture s'apparente le plus aux populations noires caribéennes.) Les personnes dont un parent est né en Afrique et l'autre, dans les Caraïbes ou en Guyana, sont exclues.

Population noire d'origine canadienne : Population noire née au Canada, dont les deux parents sont aussi nés au Canada.

Population de deuxième génération : Population née au Canada, dont au moins un parent est né à l'étranger. Les populations d'origine africaine et d'origine caribéenne sont toutes deux de deuxième génération.

Troisième génération ou plus : Population née au Canada, dont les deux parents sont aussi nés au Canada. La population noire d'origine canadienne est de troisième génération ou plus.

Annexe : Vérification de la robustesse de l'analyse de régression

Aux fins du présent article, la régression principale (régression 1, ou R1, dans les graphiques ci-dessous) repose sur l'hypothèse selon laquelle les liens entre les gains et les variables indépendantes sont les mêmes pour les populations noires que pour la population de référence.

Une seconde régression (régression 2, ou R2), réalisée pour vérifier la robustesse des résultats, ne repose pas sur cette hypothèse. Elle fonde plutôt sa décomposition sur les liens entre les gains et les variables indépendantes observés dans chaque population (p. ex. femmes noires d'origine africaine, hommes noirs d'origine caribéenne). Cette régression présente l'avantage de tenir compte du fait que les liens pourraient ne pas être les mêmes dans tous les groupes. L'inconvénient réside toutefois dans le fait que l'estimation des gains des personnes appartenant

à certaines catégories de variables indépendantes peuvent reposer sur des échantillons de très petites tailles, ce qui peut fausser certains résultats.

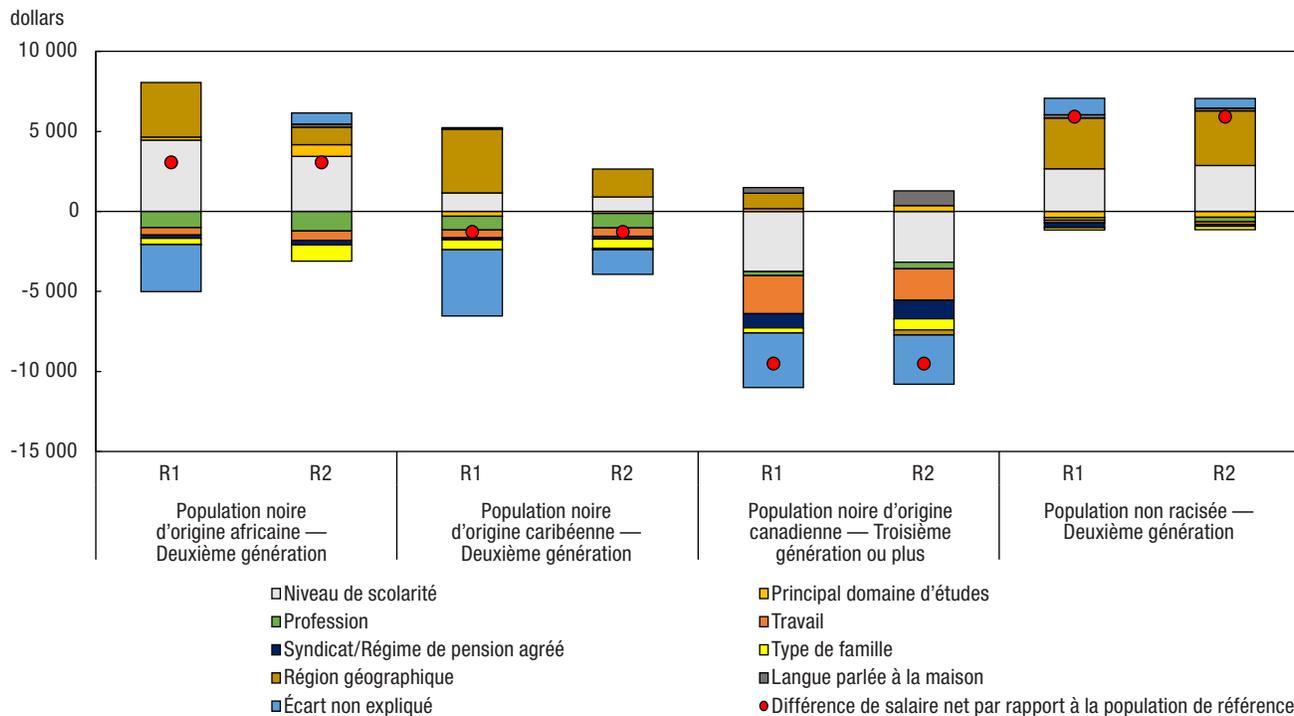
Les deux régressions sont présentées ensemble afin de fournir plus de renseignements sur les parties où les résultats concordent entre eux et sur celles où les résultats diffèrent.

Il convient de noter que les écarts de gains totaux entre le groupe cible et la population de référence sont les mêmes dans les deux régressions. Les différences apparaissent seulement dans l'ampleur relative des effets des diverses variables indépendantes de la décomposition.

Les graphiques A.1 et A.2 présentent les résultats de la régression pour les femmes et les hommes à partir de deux méthodes de régression différentes, tandis que le graphique A.3 montre l'ampleur des différences entre les deux régressions pour les variables où les résultats des deux régressions diffèrent grandement les uns des autres, à $p = 0,05$ (intervalle de confiance de 95 %).

Graphique A.1

Décomposition des différences de salaires entre les populations d'intérêt et la population de référence, à partir de la régression principale (R1) et de la régression de vérification de la robustesse (R2), pour les femmes âgées de 25 à 54 ans, 2021

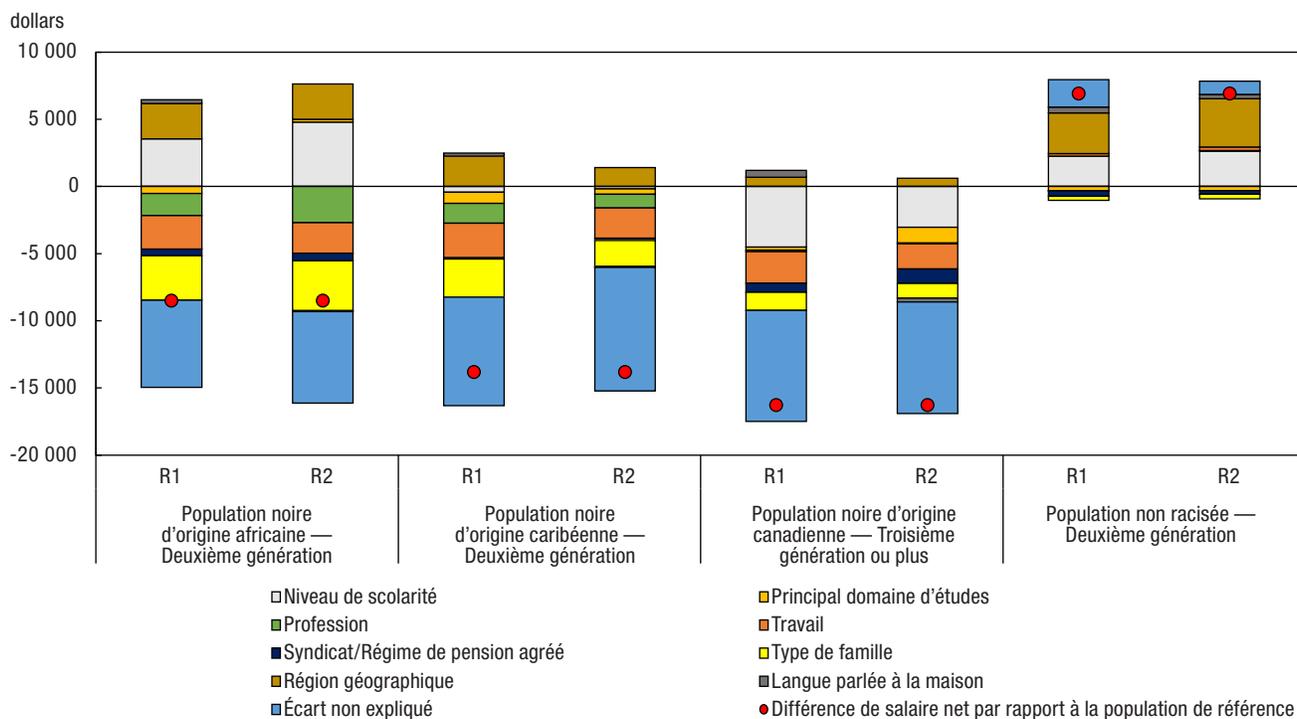


Note : Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements sur la population visée par la régression.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

Graphique A.2

Décomposition des différences de salaires entre les populations d'intérêt et la population de référence, à partir de la régression principale (R1) et de la régression de vérification de la robustesse (R2), pour les hommes âgés de 25 à 54 ans, 2021

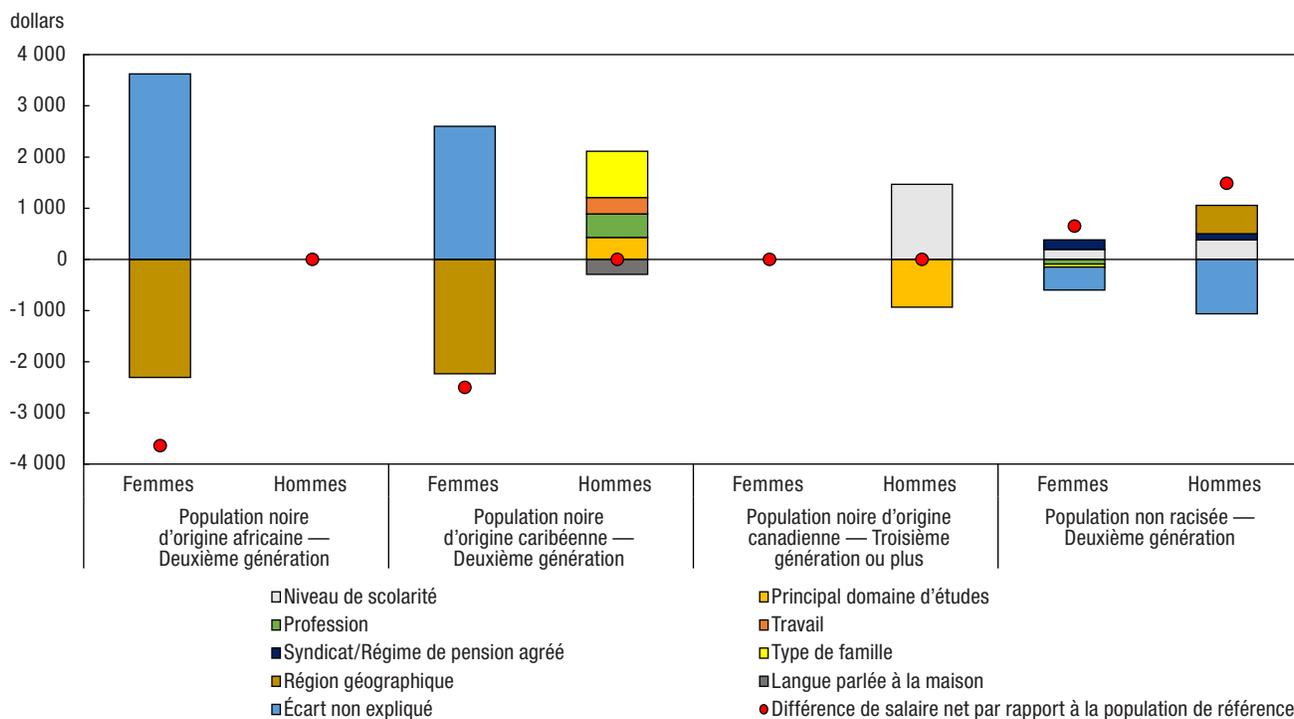


Note : Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements sur la population visée par la régression.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Graphique A.3

Ampleur des écarts statistiquement significatifs entre la régression 1 et la régression 2, pour les femmes et les hommes âgés de 25 à 54 ans, 2021



Note : Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements sur la population visée par la régression.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Notes

1. Statistique Canada (2020); Qiu et Schellenberg (2022).
2. Statistique Canada (2020); Qiu et Schellenberg (2022).
3. Qiu et Schellenberg (2022).
4. Statistique Canada (2020).
5. Statistique Canada (2020); Oreopoulos (2011).
6. Houle (2020).
7. La régression présentée plus loin dans l'article révèle que le fait de vivre avec ses parents est lié à des gains moins élevés chez les hommes. Une analyse plus approfondie de cette constatation a été omise afin de se concentrer sur des points plus marquants, mais celle-ci est disponible sur demande.
8. Kow et Wall (2023).
9. Chen et Hou (2019); Childs, Finnie et Mueller (2015); Krahn et Taylor (2005).
10. Cela n'a rien d'inhabituel pour les populations de deuxième génération de groupes racisés. Les taux d'obtention d'un baccalauréat ou grade supérieur sont les mêmes que pour la population noire d'origine africaine (46 %) chez les populations de deuxième génération d'Arabes (44 %) et de Asiatiques du Sud-Est (43 %), et supérieurs dans certains groupes, notamment chez les populations de deuxième génération de Chinois (68 %) et de Sud-Asiatiques (56 %).
11. James (2021); Childs, Finnie et Mueller (2015); Statistique Canada (2023).
12. Turcotte (2020).
13. Plus particulièrement, de 2006 à 2011, 39 % des étudiants noirs du Conseil scolaire du district de Toronto ont été inscrits au programme de cours « appliqués » qui ne permettait pas d'obtenir les cours préalables aux études universitaires, comparativement à 18 % des étudiants provenant d'autres groupes racisés et à 16 % des étudiants blancs. Université York (2017).

Scolarité et gains des populations noires nées au Canada

14. La correction en fonction de l'âge est réalisée en calculant ce que seraient les gains de la population de référence si cette dernière avait la même structure par âge que la population à laquelle elle est comparée.
15. Plusieurs autres groupes racisés d'hommes affichaient des écarts liés au travail et à la profession, mais de moindre importance. Par exemple, des différences de l'ordre de -1 000 \$ à -2 000 \$ ont été observées entre les hommes philippins, arabes, latino-américains et asiatiques du Sud-Est de deuxième génération. Chez les femmes latino-américaines de deuxième génération, la différence de -1 600 \$ était comparable aux écarts observés chez les femmes noires. Des analyses plus détaillées de ces écarts dépassent la portée du présent article.
16. Ogbu (2007); Taylor et coll. (1994). Taylor et ses collaborateurs ont indiqué que « plus les étudiants afroaméricains perçoivent les effets négatifs de la discrimination sur la structure des possibilités d'emploi, moins ils attachent d'importance à la scolarité ».
17. Les catégories professionnelles utilisées correspondent aux catégories FEER (formation, études, expérience et responsabilités). Le concept FEER remplace celui lié au niveau de compétence de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021. Une catégorie FEER est ainsi définie par le nombre d'années et le type d'études et de formation nécessaires pour accéder à une profession et en exercer les fonctions. Elle tient également compte de l'expérience requise et de la complexité des responsabilités liées au travail.
18. Cette catégorisation comprend les postes de direction (FEER 0) des vastes catégories 0 à 5 de la CNP, de même que tous les postes FEER 1.
19. Les postes nécessitant habituellement un diplôme d'études secondaires ou moins font partie des catégories FEER 4 et 5.
20. Ces calculs concernent l'ensemble de la population noire âgée de 25 à 64 ans ayant travaillé et gagné des salaires en 2020, et non la population cible du présent article. La petite taille de l'échantillon a empêché le calcul de la population cible au niveau d'une profession en particulier (Classification nationale des professions, 5 chiffres).
21. La variable du travail dans la décomposition par régression fait une distinction entre le travail à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et le travail à temps partiel (moins de 30 heures).
22. Fearon et Wald (2011).
23. Les hommes vivant dans les provinces de l'Ouest, hors des RMR, gagnent aussi habituellement des revenus plus élevés, mais une proportion relativement faible de la population noire vit dans ces régions.
24. Consultez l'annexe et les figures A1 et A3.
25. La catégorie de professions de FEER 1 (profession libérale) regroupe les postes de haute direction et de gestion spécialisée (c.-à-d. les professions libérales dans les groupes généraux 0 à 5 de la CNP), tandis que d'autres professions libérales (c.-à-d. les emplois professionnels des groupes généraux 6 à 9 de la CNP, notamment les gestionnaires en ventes, en services, en commerce, en agriculture et en ressources naturelles, et en fabrication) sont groupés séparément. Cela s'explique par les différences salariales entre ces divers types d'emplois professionnels. Les catégories FEER 2 à FEER 5 sont utilisées sans modification.
26. Pour obtenir une explication plus détaillée, veuillez consulter Jann (2008).

Documents consultés

- CHEN, Wen-Hao et Feng HOU. 2019. « [Mobilité intergénérationnelle en éducation et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada](#) », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 418, produit n° IIF0019M au catalogue de Statistique Canada.
- CHILDS, Stephen, Ross FINNIE et Richard E. MUELLER. 2015. « [Why do so many children of immigrants attend university? Evidence from Canada](#) », *Revue de l'intégration et de la migration internationale* 18(1), septembre.
- FEARON, Gavin et Steven WALD. 2011. « [Les écarts de revenus entre les travailleurs blancs et noirs au Canada : résultats selon les données du recensement de 2006](#) », *Relations industrielles*, 66(3), été.
- HOULE, René. 2020. « [Évolution de la situation socioéconomique de la population noire au Canada, 2001 à 2016](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, août, produit n° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada.
- JAMES, Carl. 2021. *Colour Matters: Essays on the Experiences, Education, and Pursuits of Black Youth*, Toronto : University of Toronto Press.
- JANN, Ben. 2008. « [The Blinder-Oaxaca decomposition for linear regression models](#) », *The Stata Journal* 8(4), p. 453 à 479.
- KOW, Benjamin et Katherine WALL. 2023. « [Un portrait du niveau de scolarité et des résultats professionnels au sein des groupes de population racisés en 2021](#) », *Recensement en bref*, janvier, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.
- KRAHN, Harvey et Alison TAYLOR. 2005. « [Resilient teenagers: explaining the high educational aspirations of visible-minority youth in Canada](#) », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 6(3/4), été/automne, p. 405 à 434.
- OGBU, John U. 2007. « [African-American Education: A Cultural-Ecological Perspective](#) », In *Black Families* 4e éd., Harriette Pipes McAdoo éditrice, SAGE Publications : Thousand Oaks.
- OREOPOULOS, Philip. 2011. « [Why do skilled immigrants struggle in the labor market? A field experiment with thirteen thousand resumes](#) », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 3, p. 148 à 171, novembre.
- QIU, Theresa et Grant SCHELLENBERG. 2022. « [La rémunération hebdomadaire des personnes nées au Canada appartenant à un groupe de minorité visible désigné et de celles de race blanche au milieu des années 2010](#) », *Rapports économiques et sociaux*, janvier, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2020. « [La population noire au Canada : éducation, travail et résilience](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, février, produit n° 89-657-X2020002 au catalogue de Statistique Canada.
- TAYLOR, Ronald D., Robin CASTEN, Susanne M. FLICKINGER, Debra ROBERTS et Cecil D. FULMORE. 1994. « [Explaining the School Performance of African-American Adolescents](#) », *Journal of Research on Adolescence*, 4(1).
- TURCOTTE, Martin. 2020. « [Résultats du Recensement de 2016 : Parcours scolaire et intégration au marché du travail des jeunes Noirs au Canada](#) », *Regards sur la société canadienne*, février, produit n° 74-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- UNIVERSITÉ YORK. 2017. *Towards race equity in education: The schooling of Black students in the Greater Toronto Area*, Université York : Chaire Jean Augustine en matière d'éducation, de communauté et de diaspora.